



ADMINISTRATION COMMUNALE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 20 DECEMBRE 2011

Résumé des points inscrits à l'ordre du jour

Séance publique

INTERCOMMUNALES

1. I.H.F. en liquidation.
Assemblée générale de clôture de liquidation du 18/01/2012.
Présentation du rapport du liquidateur.
Décharge donnée au liquidateur.
Désignation du gardien des archives.
Mandat au liquidateur pour procéder aux publications officielles au Moniteur belge.

POLICE LOCALE

2. Comptes 2003 et 2004 – réouverture des comptes 2003 et 2004 afin de réaliser les corrections techniques demandées par la Tutelle Police. Approbation.
3. Budget 2012 aux services ordinaire et extraordinaire. Approbation.

Service ordinaire – Dépenses exercices antérieurs

Globalement, les dépenses aux exercices antérieurs du budget 2012 s'élèvent à 336.276,08 €, ce montant correspond à hauteur de 309.928,33 € aux salaires des ex-gendarmes de 12/2011 qui seront payés début janvier 2012. Les crédits proviennent des calculs salariaux du SSGPI.

Un crédit de 26.347,75 € a été prévu à l'article 330/125-06/2011 pour couvrir les frais de démolition du bâtiment de l'ex-gendarmerie qui a explosé. Cette dépense est compensée par une recette d'assurance au 330/380-01/2011 d'un montant équivalent.

Service ordinaire – Dépenses exercice propre

Globalement, les dépenses à l'exercice propre de la Zone de Police ont augmenté entre 2011 et 2012 de 132.374,08 €, soit une hausse de 8,77 %.

Service ordinaire – Recettes exercices antérieurs

Globalement, les recettes aux exercices antérieurs du budget 2012 s'élèvent à 398.749,22 € dont :

- 94.017,03 € pour l'introduction du boni provisoire de la clôture du compte 2004 ;
- 156.320,94 € pour l'introduction du boni provisoire de la clôture du compte 2005 ;
- 114.493,65 € pour l'introduction du boni provisoire de la clôture du compte 2006.

Afin de ne pas accroître la dotation à la Zone de Police, le Collège de Police propose l'intégration des bonis des comptes clôturés et provisoires des comptes arrêtés et à arrêter (exercices 2004 à 2006). Cette technique comptable avait déjà été utilisée et approuvée par la Tutelle lors de la confection du budget 2011.

On enregistre également aux exercices antérieurs une recette d'assurance à l'article 330/380-01/2012 de 26.347,75 € en compensation de la dépense à engager pour démolir le bâtiment de l'ancienne gendarmerie qui a explosé.

Service ordinaire – Recettes exercice propre

Globalement, les recettes à l'exercice propre de la Zone de Police ont augmenté entre 2011 et 2012 de 132.374,08 €, soit une hausse de 2,31 %.

Service extraordinaire

Le service extraordinaire 2012 prévoit aux **exercices antérieurs** des dépenses totales pour un montant de 5.556.287,55 € pour réaliser les imputations relatives à l'intégration en comptabilité de l'hôtel de police. Ces dépenses sont financées à 100% par emprunt.

A l'**exercice propre**, on enregistre un prélèvement consistant à la mise en fonds de réserve du boni extraordinaire résultant de la dernière modification budgétaire 2011. Les investissements opérationnels de 2012 s'élèvent à 79.900 € et sont financés entièrement par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire. Ces dépenses s'inscrivent dans le cadre d'un plan quinquennal d'investissements développé par la Zone de Police qui assure un renouvellement minimum du patrimoine tout en limitant les dépenses extraordinaires à une moyenne annuelle de 140.000 € sur les 4 prochaines années.

En conclusion, on constate que le budget 2012 est en équilibre. Les efforts consentis par la Zone de Police ainsi que sa gestion parcimonieuse des deniers publics ont permis de réduire les dépenses de fonctionnement. L'augmentation importante des dépenses de personnel n'est pas la conséquence de nouveaux recrutements, mais uniquement de la prise en compte des normes légales (index, annales,...).

4. Aliénation de la parcelle cadastrée section B n°252M2 sise route de Flobecq à Bouvignies. Décision formelle.

Le Collège communal propose de vendre dans le cadre d'une vente de gré à gré sans publicité à la société l'Habitat du Pays Vert la parcelle cadastrée section B n°252M2, d'une contenance mesurée de 15 ca, sise route de Flobecq à Bouvignies telle que figurée sous lot 2 au plan de mesurage du géomètre Fagnot du 10 juillet 2006, au prix de 70€ le m², soit au total 1.050€.

FINANCES COMMUNALES

5. Budget 2012 aux services ordinaire et extraordinaire. Approbation.

Au niveau du service ordinaire, on constate que le budget a été réalisé avec un boni global de 2.269.647,58 €. Il est également caractérisé par :

- un accroissement des charges de personnels de 623.420,70 € entre 2011 et 2012 pour assurer la continuité des activités communales de base et favoriser les travaux en régie en lieu et place des prestations de tiers ;
 - une hausse des dépenses de fonctionnement de 602.677,87 €, conséquence de l'accroissement du prix des énergies et des crédits prévus pour la réalisation des maintenances et entretien des bâtiments et véhicules en régie ;
 - une hausse des dépenses de transfert de 202.016,27 € principalement générée par la hausse de la dotation 2012 à la Zone de Police ;
 - une réduction des recettes de prélèvement. En effet, le prélèvement sur la provision pour charges de personnel est moins élevé en 2012 qu'en 2011.
- Ces hausses de dépenses (ou réduction de recette) ont été partiellement compensées par une hausse des recettes communales de 1.223.299,44 €, ce qui a généré un déficit à l'exercice propre après prélèvement de 409.280,99 €.

Au niveau du service extraordinaire, on enregistre des dépenses pour un total de 7.011.353,11 € et des recettes pour 7.513.929,39, ce qui génère un résultat global de 502.576,28 €. Afin de ne pas perdre les subsides du droit de tirage et d'assurer la pérennité opérationnelle de la Ville, le Collège propose un budget extraordinaire avec un dépassement de la balise pluriannuelle 2010-2012 de 1.696.789,06 €. En outre, l'acquisition d'un nouvel élévateur pour le Service Incendie en 2011, investissement imposé par les normes de sécurité applicables aux services incendie, a également participé au dépassement de la balise pluriannuelle.

ADMINISTRATION GENERALE

6. Convention de centrale de marchés avec la Province de Hainaut. Modification. Approbation.

CULTES – FABRIQUES D'EGLISE

- #### **7. Budget 2012 des Fabriques d'église :**
- Saint-Martin à Ath
 - Synode de l'Eglise protestante

- Saint-Julien à Ath
 - Notre-Dame à Autreppe
 - Sainte-Vierge à Bouvignies
 - Saint-Jean l'Évangéliste à Ghislenghien
 - Saint-Pierre à Gibecq
 - Saint-Quirin à Houtaing
 - Saint-Denis à Irchonwelz
 - Saint-Martin à Lanquesaint
 - Notre-Dame de la Visitation à Ligne
 - Sainte-Waudru à Maffle
 - Saint-Pierre à Mainvault
 - Saint-Sulpice à Moulbaix
 - Saint-Ursmer à Ormeignies
 - Saint-Pierre à Ostiches
 - Saint-Amand à Rebaix
 - Notre-Dame à Villers-Notre-Dame
 - Saint-Amand à Villers-Saint-Amand
- Avis.

SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUX

8. Rattachement au marché du Service Public de Wallonie pour l'acquisition de fondants. Prise d'acte.
9. Prise d'acte et approbation de la dépense :
 - réparation en urgence de la balayeuse 407
 - réparation extraordinaire de la sableuse 642
 - acquisition de pneus.

BATIMENTS COMMUNAUX

10. Travaux de construction de deux logements sociaux à Ath, boulevard Hubert Rousseau. Lot 3 : chauffage-sanitaire-ventilation. Modification du mode de passation de marché. Décision.

L'ouverture des soumissions a eu lieu le 29 septembre 2011 et plusieurs entreprises ont remis offre mais des conclusions déposées par l'auteur de projet, il résulte qu'aucune offre n'est régulière.

En séance du 5 décembre 2011, le Collège communal a décidé de remettre en adjudication, de modifier le mode de passation de marché et de choisir la procédure négociée sans publicité.

11. Travaux de construction de deux logements sociaux à Ath, boulevard Hubert Rousseau. Pose de deux raccords d'eau par la Société Wallonne des Eaux. Décision.

Les travaux de construction de deux logements sociaux à Ath sis boulevard Hubert Rousseau sont actuellement en cours.

La Ville a reçu deux devis pour le placement de deux compteurs de la S.W.D.E.

- 12. Extension de l'installation de chauffage au sein de l'ancienne conciergerie de l'école du Faubourg de Mons :**
- a) **Conditions de mise en location de l'immeuble sis rue d'Angleterre n°2 à Ath. Modification.**
 - b) **Modification du bordereau de prix. Prise d'acte.**

BATIMENTS CULTURELS

- 13. Travaux de remplacement de deux portes sectionnelles du Hall du CEVA. Prise d'acte et approbation de la dépense.**

Un cahier spécial des charges relatif au marché "Travaux de remplacement de 2 portes sectionnelles au Hall Ceva" a été établi par le Département des Services Techniques.

En effet, l'un des Ingénieurs au sein du Service Etudes et Constructions, a procédé à une analyse au niveau de la sécurité pour les portes du CEVA d'où il en ressort que les portes sectionnelles présentent les risques suivants :

- Absence de stop chute au niveau des ressorts placés sur chaque porte.
- Absence de console de sécurité au niveau des rails de chaque porte.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

- 14. Rénovation de la piscine communale. Remplacement des installations techniques. Modification du cahier spécial des charges à la demande des Autorités de Tutelle et du Pouvoir subsidiant. Approbation.**

En date du 31 août dernier, le Conseil communal a approuvé le projet de rénovation de la piscine communale estimé à 1.000.000 € TVA comprise.

Ce dossier a été soumis d'une part à Infrasport pour l'obtention d'un subside et, d'autre part, à l'approbation de l'autorité de tutelle.

Des remarques ont été émises aussi bien par Infrasport que par l'autorité de tutelle.

Par ailleurs, la mise en conformité des installations et les conditions d'octroi de subsides imposées par Infrasport ont obligé le Service Etudes et Constructions à constater que le budget prévu ne serait pas suffisant.

Après étude très approfondie du dossier, l'ensemble des travaux est à présent estimé à environ 2.000.000 € TVA comprise.

Il a donc été décidé de phaser les travaux.

La première phase consistera au remplacement des installations techniques et la seconde au remplacement de la cuve et au réaménagement des vestiaires.

SERVICE ESPACES VERTS

- 15. Déclassement d'un broyeur de déchets verts. Approbation.**

Cette année, un projet de remplacement de broyeurs a été soumis à l'approbation du Conseil communal le 4 novembre dernier.

Dans le cadre de ce marché, il a été demandé aux différents soumissionnaires de remettre parallèlement à leur offre de prix, une offre de reprise du broyeur actuel du Service des Espaces Verts.

A présent, afin de pouvoir poursuivre ce dossier, il est indispensable de procéder au déclassement de cet élément.

SERVICE MOBILITE

16. Création d'un emplacement pour personnes à mobilité réduite (PMR) :

- a) Place de Rebaix, face au n°57.
- b) Boulevard du Parc, face au n°5.

17. Impasse Cité Cambier – Réservation de l'accès aux riverains.

Dans le cadre d'une requête du service technique et de doléances des riverains, la cellule mobilité ainsi que la Zone de Police d'Ath ont pu constater la nécessité de règlementer l'accès de l'Impasse de la Cité Cambier via une signalisation adéquate.

Cette demande est fondée sur le fait que les riverains se plaignent du stationnement de voitures ventouses gênant fortement l'accès de cette voirie.

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

18. Médiathèque de la Communauté française de Belgique, asbl. Ratification d'une correction de date dans la convention de collaboration passée entre la Bibliothèque communale « Jean de La Fontaine », la Médiathèque de la Communauté française de Belgique, asbl et la Maison culturelle d'Ath du 31 août 2011.

AGENDA 21

19. Plan d'actions amendé. Approbation.

Le Comité de pilotage élargi soumet pour approbation aux membres du Conseil communal, le plan d'actions rédigé par l'institut Destrée, amendé et modifié par les membres du Comité de pilotage de l'Agenda 21 Ath, ma Ville au futur.

* * * * *